

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 août 2000
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 21 août 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre, datée du 20 août 2000, qui vous est adressée par M. Mohammed Saïd Al-Sahaf, Ministre iraquien des affaires étrangères, au sujet de la participation active et directe de l'Arabie saoudite et du Koweït à l'agression américano-britannique continue contre l'Iraq à l'intérieur des zones d'exclusion aérienne illégitimes. Le Ministre des affaires étrangères vous demande de condamner ces actes d'agression et d'intervenir auprès des gouvernements concernés pour qu'ils y mettent un terme et réaffirme le droit de l'Iraq de demander réparation pour l'ensemble des dommages et le préjudice causé à l'Iraq du fait de ces actes d'agression.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Saeed H. **Hasan**

**Annexe aux lettres identiques datées du 21 août 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de nous référer aux nombreuses lettres que nous vous avons adressées au sujet de l'agression américano-britannique permanente perpétrée contre l'Iraq à travers les raids visant des objectifs civils qui causent d'énormes pertes humaines et matérielles. Ces actes d'agression, qui ne tiennent compte ni des règles du droit international ni de la Charte des Nations Unies, ne se justifient par aucune décision des instances internationales et n'ont pas reçu l'aval du Conseil de sécurité ni d'aucun autre organisme des Nations Unies.

Ces attaques commises par les avions américains et britanniques sont menées essentiellement à partir des bases militaires saoudiennes et koweïtiennes, ce que les autorités officielles d'Arabie saoudite et du Koweït ont publiquement reconnu. Ainsi, ces deux pays sont de fait des participants directs aux raids aériens qui sont menés à partir de leurs territoires et espaces aériens respectifs avec leur appui financier. Ces raids n'ont pas cessé depuis l'agression des 30 pays de la coalition perpétrée contre l'Iraq en 1991. Bien au contraire, ils se sont multipliés depuis la dernière agression américano-britannique contre l'Iraq du 17 décembre 1998. C'est ainsi que, depuis cette date et jusqu'au 12 août 2000, le nombre total des sorties aériennes effectuées par les avions américains et britanniques à partir des espaces aériens saoudien et koweïtien s'élève à 18 607. Le nombre total des victimes de ces lâches agressions s'établit à 311 morts et 931 blessés parmi la population civile, cela en plus des dégâts considérables causés aux infrastructures civiles, notamment la destruction d'entrepôts de produits alimentaires et de matériaux de construction ainsi que de véhicules civils et la détérioration des réseaux d'eau et d'électricité et d'un grand nombre d'habitations.

Alors que l'Iraq condamne cette agression criminelle permanente, notamment par la voix de son président, M. Saddam Hussein, qui a dénoncé clairement dans son discours du 8 août 2000 la participation des Gouvernements saoudien et koweïtien, les dirigeants koweïtiens osent prétendre que l'Iraq les menace. C'est ce qu'a déclaré le Ministre des affaires étrangères du régime koweïtien aux représentants des pays membres permanents du Conseil de sécurité, auxquels il a demandé de prendre les mesures nécessaires face aux prétendues menaces de l'Iraq. Le régime koweïtien a entrepris la même démarche auprès des organisations internationales et régionales et son ministre de la défense a mis l'armée en état d'alerte.

Une lecture attentive du discours du Président Saddam Hussein permettrait de se rendre compte de l'inanité de ces allégations des dirigeants koweïtiens concernant de prétendues menaces de la part de l'Iraq. Dans son discours, le Président a stigmatisé l'agression permanente contre l'Iraq commise avec la participation et la complicité de deux pays arabes voisins de l'Iraq qui offrent des facilités aux forces américaines et britanniques et financent leurs agressions. Il a déclaré que cette attitude était honteuse et déshonorante. Cette appréciation de la situation qui prévaut depuis 10 ans est tout à fait juste si l'on prend en compte les faits ci-après :

1. Des bases militaires en Arabie saoudite et au Koweït sont utilisées pour attaquer l'Iraq de façon continue. Les Saoudiens, les Koweïtiens aussi bien que les Américains et les Britanniques ont reconnu publiquement l'existence de ces bases

qui sont utilisées pour violer l'espace aérien iraquien sous prétexte de faire respecter les prétendues zones d'exclusion aérienne dans le sud de l'Iraq, zones qui ont été imposées unilatéralement par les États-Unis et la Grande-Bretagne sans aucune justification juridique, ce que l'Iraq rejette de manière catégorique.

2. Les Gouvernements saoudien et koweïtien offrent des facilités aux avions américains et britanniques qui utilisent les eaux territoriales et les ports saoudiens et koweïtiens pour attaquer l'Iraq, sachant que ces avions qui viennent de la mer ne pourraient attaquer l'Iraq sans survoler les espaces aériens saoudien et koweïtien.

3. Le fait que l'Arabie saoudite et le Koweït mettent à la disposition des États-Unis et de la Grande-Bretagne leur territoire, leurs eaux territoriales et leur espace aérien pour leur permettre d'attaquer l'Iraq prouve que ces deux pays sont à la fois les complices et les participants à l'agression contre un pays indépendant et souverain.

4. En déclarant au monde entier que le discours du Président Saddam Hussein constitue une menace à leur encontre, les dirigeants koweïtiens déforment la réalité pour tenter de ternir la réputation de l'Iraq et, ce faisant, ils fournissent un prétexte aux États-Unis et à la Grande-Bretagne pour justifier leur agression contre l'Iraq et perpétuer l'embargo injuste imposé au peuple iraquien. Ainsi, ils se font les complices de cette agression, du maintien de l'embargo et des atteintes à la vie et aux biens du peuple iraquien.

Le comportement des dirigeants saoudiens et koweïtiens semble indiquer que ces derniers voudraient que l'Iraq subisse sans réagir et qu'il s'abstienne de dévoiler la participation de leurs gouvernements respectifs à ces agressions criminelles quotidiennes.

En condamnant ces actes criminels répétés, l'Iraq impute à l'Arabie saoudite et au Koweït l'entière responsabilité pour le préjudice moral et matériel qu'il continue de subir et met en garde contre toute nouvelle agression.

Nous demandons au Conseil de sécurité de condamner ces actes d'agression et d'intervenir auprès des gouvernements concernés pour y mettre un terme. Par ailleurs, nous réaffirmons le droit légitime de l'Iraq de demander réparation pour l'ensemble des dommages matériels et du préjudice moral qu'il a subis du fait de ces actes d'agression qui constituent une violation de la Charte des Nations Unies et des dispositions du droit international.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(Signé) Mohammed Saïd **Al-Sahaf**